Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 056-215602301-20260322-20260309-DE

Commune de SAINT NICOLAS DU TERTRE
Département du Morbihan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 22 mars 2026

De la commune de **SAINT NICOLAS DU TERTRE**

Séance du 22 mars 2026

Nombre de conseillers

- en exercice	11
- présents	9
- votants	11
- absents	2
- exclus	0
-pouvoir	2

L'an deux mille vingt-six, le 22 mars à 16 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de SAINT NICOLAS DU TERTRE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence de M. LE GOUÉ Mickaël, Maire.

Présents :
BEAUDOUX Edith, BLOYET Anita, DANION Jérôme, DEVAL Caroline, DINOT Pascal, DUBOIS Florent, RENAULT Cédric, ROBIN RAYNARD Stéphanie, LE GOUÉ Mickaël.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :
ROUSSEAU Hervé ayant donné pouvoir à BLOYET Anita
CHAUVEL Manuel ayant donné pouvoir à DANION Jérôme

Date de convocation :
19.03.2026

Mme BEAUDOUX Edith est nommée secrétaire de séance.

Date d'affichage :
24.03.2026

Délibération n°2026-03-09

Désignation des représentants de la commune au sein du comité syndical de Morbihan Énergies

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-21, L. 2122-7 et L. 5211-7,
Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Énergies du Morbihan (Morbihan Énergies),

Considérant que la commune est adhérente à Morbihan Énergies ;
Considérant qu'à la suite du renouvellement général du conseil municipal, il convient de procéder à la désignation de nouveaux représentants de la commune (un délégué titulaire et un délégué suppléant) pour siéger au sein du comité syndical de Morbihan Énergies ;

Monsieur le Maire fait appel à candidatures.
Sont candidats :

Pour le poste de délégué titulaire : Florent DUBOIS

Pour le poste de délégué titulaire : Cédric RENAULT

Conformément à la loi, il est procédé au vote au scrutin secret.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 11 voix pour,

DÉCIDE de désigner pour représenter la commune au comité syndical de Morbihan Énergies :

Délégué titulaire : Florent DUBOIS

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 056-215602301-20260322-20260309-DE

Délégué titulaire : Cédric RENAULT

PRÉCISE qu'une copie de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Morbihan ainsi qu'à Monsieur le Président de Morbihan Énergies

Le Maire,
M. LE GOUÉ